

meilleure concurrence, l'équité renforçant le commerce et un accès plus équitable aux chances, en tenant compte des difficultés auxquelles se trouvent confrontés les pays de la région, y compris ceux qui font partie de l'initiative concernant la dette des pays pauvres très endettés (PPTE) pour obtenir des fonds pour leur développement; et qu'il est nécessaire de prendre des mesures aux niveaux national et hémisphérique, afin de créer un environnement propice aux affaires, de maximiser les avantages d'une migration ordonnée, de réduire les effets de la volatilité économique et des catastrophes naturelles, et d'encourager la stabilité et la mobilité sociales afin de promouvoir une distribution plus équitable des retombées de la croissance économique :

Financement du développement

Reconnaître la nécessité de financer le développement, plus particulièrement l'aide de donateurs bilatéraux et les prêts des BMD à des conditions appropriées, et de s'engager à soutenir nos ministres des Finances et les BMD dans la promotion de politiques visant à élargir et à maintenir l'accès aux marchés financiers internationaux pour financer nos efforts en matière de développement durable; reconnaissant que le service de la dette constitue une contrainte majeure à l'investissement pour bien des pays de l'hémisphère.

Permettre le développement économique

Concevoir et mettre en œuvre, avec la coopération de la BID, de la Banque mondiale, d'autres donateurs, selon le cas, ainsi que de l'OIT, en s'appuyant sur les travaux commencés dans le cadre des programmes régionaux et sous-régionaux après le Sommet des Amériques de Santiago du Chili, en 1998, des législations, des politiques et des réglementations qui visent à réduire les coûts de démarrage; soutenir la création de nouveaux produits financiers pour les groupes à faibles revenus et pour les jeunes; favoriser la création de coopératives d'épargne et de crédit, de BMD communautaires et d'institutions de soutien, telles que les agences d'évaluation du crédit; créer des conditions qui encouragent les banques commerciales et d'autres institutions financières appropriées afin d'élargir leur clientèle pour y inclure davantage des micro, des petites et des moyennes entreprises, et renforcer les capacités des organismes de développement des micro, des petites et des moyennes entreprises.

Fournir et améliorer, au besoin, tant dans les régions rurales qu'urbaines, l'accès à des systèmes d'information de qualité pour les micro, les petites et les moyennes entreprises, par la création de mécanismes non discriminatoires, avec la coopération de la BID, de la Banque mondiale et d'autres donateurs, le cas échéant, ainsi que de la CEPALC, et créer des programmes visant à promouvoir l'utilisation d'ordinateurs et d'Internet, basés sur un partenariat avec les secteurs public et privé, pour avoir un meilleur accès aux technologies d'information, aux crédits et aux marchés, et à des instruments conçus pour les aider dans tous ces domaines.

Soutenir et encourager, avec la coopération de la BID et d'autres donateurs, selon le cas, la création d'incubateurs d'entreprises, de réseaux associatifs, de